



## EMPLOI SALARIÉ

3<sup>E</sup> ET 4<sup>E</sup> TRIMESTRES 2024**Au 2<sup>e</sup> semestre 2024, l'emploi salarié en chute libre**

**Au 3<sup>e</sup> trimestre 2024, l'emploi salarié continue de baisser dans le secteur privé comme dans le secteur public. La tendance se poursuit au 4<sup>e</sup> trimestre, qui affiche le niveau d'emploi le plus faible de l'année. L'emploi salarié souffre essentiellement du nombre limité d'embauches, quand bien même le chômage partiel limite les fins de contrats. Les chefs d'entreprises ont le moral en berne et cela se traduit sur la dynamique entrepreneuriale.**

**Dans le privé, tous les secteurs d'activité sont mis à mal : l'industrie, les services et le commerce en premier lieu, qui subissent des contractions d'effectifs majeures sur 2024. Pour la construction et l'agriculture, le recul de l'emploi avait commencé bien avant la crise de 2024.**

**Qu'elles soient salariées du privé ou du public, le nombre de personnes en emploi continue de chuter aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres**

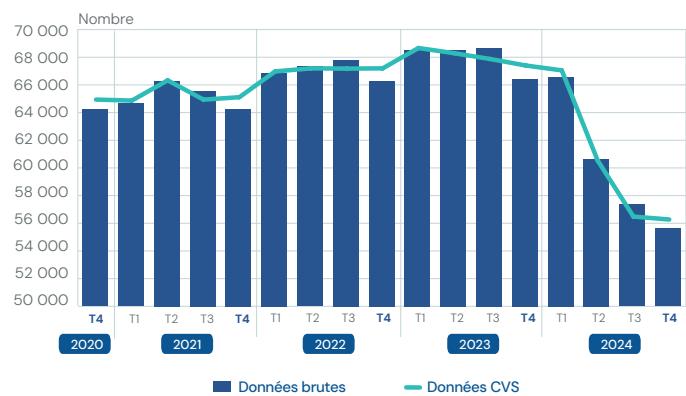
Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, le **secteur privé** compte 55 600 salariés, en diminution de 0,4 % par rapport au trimestre précédent, en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Cette légère baisse prolonge la tendance, encore modérée en 2023, mais qui s'est aggravée à partir de juin (-9,7 % et -6,7 % en septembre). En cumul, ce sont ainsi près de 11 000 salariés de moins dans le secteur privé entre mars et décembre 2024.

L'emploi salarié privé se retrouve désormais sous la barre des 60 000, qui avait été franchie en mars 2010. Pourtant, la baisse de l'emploi est en partie limitée par les mesures de chômage partiel qui ont respectivement bénéficié à 12 000 personnes en septembre et 6 950 en décembre, que leurs employeurs ont pu garder en emploi malgré une activité réduite (*voir encadré n°2*).

Par ailleurs, ces résultats ne rendent pas compte de la réalité de 4 % des salariés qui travaillaient pour plusieurs employeurs, et dont certains des contrats ont pris fin. Toujours en emploi auprès d'un employeur au moins, ils ne figurent pas dans le

**En 2024, l'emploi privé plonge et retrouve son niveau de 2007**

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur privé



Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 16/04/2025

dénombrement des emplois perdus. Toutefois, leur activité réduite ne donne pas lieu à compensation au titre du chômage partiel. C'est notamment le cas des employés de maison (*voir encadré n°1*).

### Encadré 1 : Des salariés multi-contrats conservent un emploi, mais perdent un ou plusieurs de leurs employeurs

Sur les cinq dernières années, chaque trimestre, entre 4 et 5 % des salariés ont travaillé pour plusieurs employeurs à la fois. Les salariés multi-contrats sont plus présents dans l'enseignement (7,5 %), la santé et l'action sociale (5,1 %), les autres activités de services (4,8 %), l'hébergement et la restauration (4,4 %), mais surtout dans les activités de services domestiques, où 54 % ont au moins deux employeurs.

Sur la période de mars à décembre 2024, ce secteur perd 220 emplois (-11 %). Parallèlement, 720 ménages ont cessé d'être employeurs (-18 %) : ainsi certains employés de maison toujours en emploi auprès d'au moins un ménage, ont perdu un ou plusieurs de leurs autres contrats. Cette baisse d'activité échappe à toute forme de compensation.

Tous secteurs confondus, entre mars et décembre 2024, le nombre de salariés multi-contrats recule de 17 %.

## Encadré 2 : Le dispositif de chômage partiel permet de maintenir des salariés en emploi malgré une activité réduite

Pour aider les entreprises à faire face à la crise du nickel d'une part, et aux conséquences de la crise débutée en mai d'autre part, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a complété le dispositif de chômage partiel de droit commun par deux dispositifs spécifiques :

- l'un pour les entreprises touchées par la crise du nickel (délibération n° 396 du 28 mars 2024),
- l'autre spécifique aux exactions débutées en mai 2024 (délibération n° 147/CP du 14 juin 2024).

Ces dispositifs permettent de maintenir les salariés dans leur emploi malgré une activité réduite et ainsi, de garder les compétences au sein de l'entreprise et de maintenir des revenus aux salariés.

Pour le mois de septembre 2024, 12 000 salariés encore en emploi au sein de 1 200 entreprises ont été indemnisés au chômage partiel pour des heures non travaillées. En décembre, il restait 6 950 personnes dans ce cas, au sein de 1 000 entreprises.

Sur l'ensemble de l'année 2024, 2 075 entreprises ont eu recours aux dispositifs de chômage partiel et pas moins de 23 260 salariés distincts ont été indemnisés au moins une fois, soit 35 % des personnes qui étaient en emploi à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre.

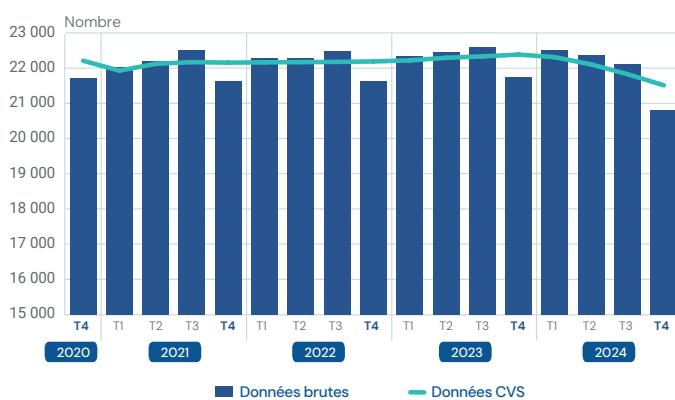
**Note :** Pour en savoir plus sur les entreprises et les salariés bénéficiaires du chômage partiel, voir le tableau de bord mensuel de suivi de la crise de mai 2024 sur le site de l'Isee.

Parallèlement, le **secteur public** (*voir sources et méthodes*) comptabilise, au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, 20 800 salariés tous statuts confondus, soit 1,5 % de moins qu'au trimestre précédent (données CVS).

La baisse amorcée au 1<sup>er</sup> trimestre se prolonge : ainsi entre mars et décembre, le secteur public a perdu 1 700 emplois, essentiellement des contractuels. Elle s'est accentuée en décembre, période durant laquelle le nombre de contractuels diminue habituellement. Elle reflète les ajustements réalisés dans le secteur public pour faire face aux contraintes économiques et budgétaires dans un contexte 2024 particulièrement difficile.

### En 2024, le secteur public réduit ses effectifs dans un contexte budgétaire tendu

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur public



Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 16/04/2025

### Les employeurs limitent leurs embauches et sont moins nombreux

L'emploi salarié souffre des embauches qui ne se font plus, tandis que le chômage partiel limite les fins de contrats. Ainsi, entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre 2024, les recrutements baissent de 35 % (données CVS), avant d'afficher une timide reprise au 4<sup>e</sup> trimestre (+6 %). Dans le même temps, les ruptures de contrat ont certainement été contenues

aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre (respectivement -35 % et -10 % en données CVS), grâce aux mesures mises en œuvre pour aider les entreprises à conserver leurs emplois pendant la crise, avec l'élargissement du dispositif de chômage partiel (*Voir encadré 2*). Toutefois au 4<sup>e</sup> trimestre, elles augmentent de nouveau de 5 %.

### Les chefs d'entreprises ont le moral en berne, même si les dispositifs pour leur venir en aide ont limité les dégâts

Parallèlement, le nombre d'employeurs du privé recule de 0,5 % entre le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre (données CVS), après une baisse de 12 % entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> trimestre. Si la tendance s'inverse au 4<sup>e</sup> trimestre avec une hausse de 0,8 %, celle-ci reste insuffisante pour compenser les reculs précédents. Ainsi en décembre, 1 350 employeurs ont cessé d'employer des salariés par rapport à mars, dont plus de la moitié sont des ménages employeurs (*voir encadré n°1*).

L'indicateur du climat des affaires (ICA), qui reflète l'opinion des chefs d'entreprises, progresse légèrement de 3,3 points au 4<sup>e</sup> trimestre (77,9) après son plongeon du 2<sup>e</sup> trimestre. Il demeure à un niveau particulièrement bas, toujours inférieur à son précédent plancher observé lors de la crise sanitaire de 2020.

Après être tombées, au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, à leur plus bas niveau jamais atteint, les créations d'entreprises reprennent progressivement : +13 % au 3<sup>e</sup> trimestre et +27 % au 4<sup>e</sup> trimestre. Avec 705 nouvelles entités créées au dernier trimestre, c'est toutefois 17 % de moins qu'un an plus tôt. Parallèlement, les cessations d'entreprises diminuent de 19 % au 3<sup>e</sup> trimestre, puis de 10 % à nouveau au 4<sup>e</sup> trimestre, sans doute grâce aux aides financières et aux facilités de paiement accordées aux entreprises affectées par la crise. Ainsi, les liquidations judiciaires prononcées au cours de l'année 2024 diminuent de 21 % par rapport à 2023.

Toutefois, le solde créations – radiations reste clairement déficitaire sur l'ensemble des trimestres : en 2024, les créations d'entreprises ont été moins nombreuses que les radiations.

## Dans le privé, tous les secteurs d'activité sont mis à mal

Dans le secteur privé, tous les grands secteurs d'activité subissent des pertes d'emplois. Entre mars et décembre 2024, celles-ci sont particulièrement importantes dans l'industrie (-4 000) et les services (-3 500). Elles sont également nombreuses dans le commerce (-1 700), la construction (-1 600) et l'agriculture (-200).

## Dans l'industrie, les pertes d'emplois concernent principalement la métallurgie et l'industrie extractive

Le secteur de l'**industrie** compte 11 400 salariés en décembre, en baisse de 8 % par rapport au trimestre précédent, en données corrigées des variations saisonnières (CVS). L'emploi baisse en continu depuis un an. Ainsi, en décembre, l'industrie compte 4 000 salariés de moins qu'en mars.

Les suppressions d'emplois proviennent majoritairement de la métallurgie et l'industrie extractive. Dans la **métallurgie**, l'emploi avait atteint un pic légèrement supérieur à 5 000 entre septembre 2022 et décembre 2023. Cependant, en septembre 2024, suite à la fermeture de l'usine de KNS et au licenciement de presque l'intégralité de ses effectifs, combinée aux difficultés rencontrées par les deux autres opérateurs, l'emploi enregistre une baisse significative. Entre mars et décembre, un emploi sur trois est perdu (-32 %) ce qui correspond à une perte de 1 600 salariés.

Dans l'**industrie extractive**, après des niveaux élevés aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 2023, proches des records de 2022, l'emploi se contracte chaque trimestre. En décembre 2024, plus d'un emploi sur deux est supprimé (-53 %) par rapport à mars, représentant une perte de 900 postes.

L'**industrie manufacturière** perd également des emplois sur la période, notamment parmi les prestataires ou sous-traitants de la production métallurgique, malgré le dispositif de chômage partiel spécifique nickel qui a concerné 16 entreprises et 590 salariés distincts entre mars et décembre 2024.

## Entre mars et décembre 2024, l'industrie perd 4 000 emplois

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de l'industrie

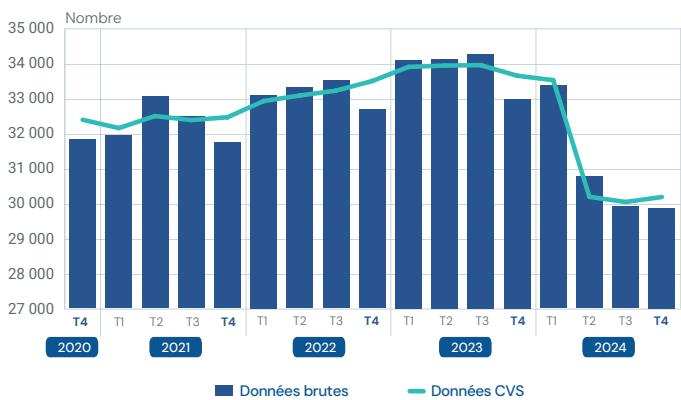


reste sous la barre des 30 000 pour le 2<sup>e</sup> trimestre consécutif, seuil constamment dépassé depuis 2011.

Le regain en fin d'année ne couvre que 4 % des pertes d'emplois des deux trimestres précédents, laissant encore 3 500 salariés sans emploi en décembre.

## Depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2024, l'emploi dans les services est repassé sous la barre des 30 000

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur des services hors commerce



Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 16/04/2025

Tous les sous-secteurs sont affectés par ces suppressions d'emplois, qui sont particulièrement nombreuses dans les activités d'hébergement et de restauration, de transport et d'entreposage, de santé et d'action sociale, d'autres activités de services et dans les services domestiques.

Même si les effectifs augmentent légèrement dans l'**hébergement** et la **restauration** fin décembre, le secteur compte 800 personnes de moins qu'en mars, soit près de deux emplois sur dix, malgré l'activité soutenue de certains hôtels réquisitionnés pour loger les renforts de sécurité.

Dans les **transports** et l'**entreposage**, les effectifs salariés diminuent à nouveau : au total sur l'année, 640 salariés ont perdu leur emploi.

Dans le secteur de la **santé** et de l'**action sociale**, l'emploi continue de baisser depuis le 2<sup>e</sup> trimestre. Entre mars et décembre, le secteur perd 450 salariés, spécialement dans le domaine de la santé (*voir encadré 3*).

Les **activités spécialisées, scientifiques et techniques** perdent 400 salariés entre mars et décembre, en particulier dans les activités de conseils pour affaires, de comptabilité et de publicité.

Par ailleurs, l'emploi dans les **autres activités de services** recule aussi en décembre, avec 260 salariés de moins par rapport à mars, principalement dans les activités d'accompagnement médico-social et éducatif des publics vulnérables.

Enfin, les **activités de services domestiques** auprès des ménages perdent 220 salariés, soit une diminution de 11 % (*voir encadré n°1*).

## -1 700 salariés dans le commerce

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, le secteur du **commerce** compte 8 500 salariés, soit une diminution de 0,3 % par rapport au trimestre précédent. Depuis fin décembre 2023, l'emploi recule chaque trimestre, avec des baisses notables aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 2024. Au total, 1 700 salariés ont perdu leur emploi cette année. Ces suppressions d'emplois se

## 3 500 salariés de moins dans les services

Le secteur des **services hors commerce** demeure le premier pourvoyeur d'emploi privé en Nouvelle-Calédonie, avec un emploi sur deux. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, il comptabilise 29 900 salariés, en légère progression de 0,5 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre (données CVS). Toutefois, le niveau d'emploi

concentrent principalement dans le commerce de voitures et véhicules automobiles légers, les stations-services, les supermarchés et les hypermarchés. Ces enseignes ont été particulièrement touchées par les incendies et dégradations survenues lors des émeutes débutées en mai. D'autres ont dû faire face à des difficultés d'accès ou d'approvisionnement.

#### Dans le commerce, le recul de l'emploi s'atténue au dernier trimestre, mais les emplois perdus sont nombreux

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur du commerce



Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 16/04/2025

#### Le secteur de la construction, extrêmement fragilisé

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2024 le secteur de la **construction** comptabilise 4 200 salariés, contre 5 800 fin mars, soit une perte de 1 600 emplois, soit plus d'un emploi sur quatre. Le niveau de l'emploi chute encore et passe sous la barre des 5 000 emplois depuis le 3<sup>e</sup> trimestre. Il s'établit à un niveau très bas, comparable à celui de décembre 1997.

Tous les sous-secteurs subissent des pertes d'emplois, mais elles sont particulièrement nombreuses dans les travaux de terrassement, de construction de bâtiments, d'installations électriques et de maçonnerie.

#### Fin 2024, l'emploi salarié dans la construction se stabilise à un niveau historiquement bas

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de la construction



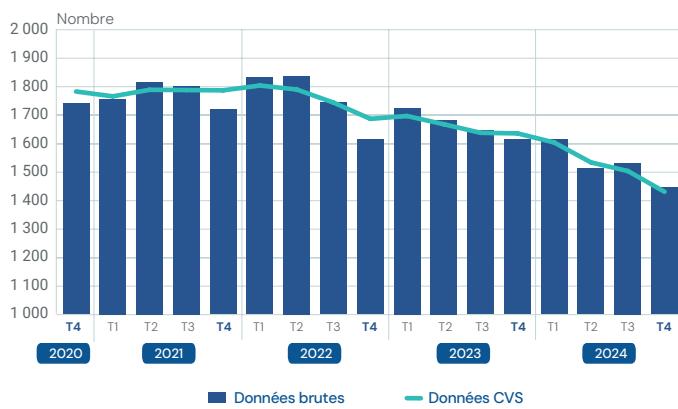
Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 16/04/2025

#### Dans l'agriculture, l'emploi se contracte depuis plus de deux ans

Malgré les objectifs annoncés pour renforcer l'autonomie alimentaire du territoire, le secteur de l'**agriculture** n'échappe pas à la tendance baissière. Fin décembre 2024, il compte 1 450 salariés, en recul de 5 % par rapport au trimestre précédent. Ce nouveau repli porte le total des pertes d'emplois à 170 entre mars et décembre. Tous les sous-secteurs sont touchés, en particulier les activités de culture de légumes, de racines et de fruits tropicaux, et d'élevage de bovins.

#### Dans l'agriculture, l'emploi continue son lent recul

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de l'agriculture



Sources : Isee - Cafat - Données disponibles au 16/04/2025

## Encadré 3 : La réduction du nombre de professionnels de santé compromet l'accès aux soins

Entre mars et décembre 2024, le secteur de la santé perd 560 salariés (-11 % dans les établissements privés et publics, hors CMS provinciaux et centres de soins des organismes de protection sociale, qu'il n'est pas possible d'isoler des autres effectifs de ces employeurs).

Contrairement à la plupart des autres secteurs, ces contractions d'effectifs sont le fruit des difficultés à pourvoir les postes. Le nombre d'offres d'emploi concernant des personnels soignants est en effet nettement plus important que dans tous les autres secteurs d'activité.

Ces baisses d'effectifs préoccupantes affectent l'offre de soins et la capacité à répondre aux besoins de santé. Les centres hospitaliers, en particulier, subissent une perte sévère avec 450 postes pourvus de moins qu'en mars (-14 %), ce qui restreint les soins disponibles dans les hôpitaux.

En dehors des hôpitaux, l'accès aux soins primaires ou spécialisés est également impacté : 40 professionnels de moins parmi les médecins généralistes ou spécialistes salariés. Par ailleurs, la perte de 80 salariés dans les activités d'ambulance, de pratique dentaire et de laboratoires d'analyses notamment, limite l'accès aux soins, les interventions et les diagnostics.

### Le secteur de la santé subit des pertes d'emploi

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de la santé (hors personnel des provinces)

		Mars 2024	Décembre 2024	Évolution Mars-Dec.
Privé - Public	Activités hospitalières	3 773	3 325	-449
	Ambulances	355	340	-16
	Autres activités des médecins spécialistes	270	244	-26
	Pratique dentaire	125	103	-22
	Laboratoires d'analyses médicales	113	97	-16
Privé	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	174	160	-14
	Activité des médecins généralistes	93	83	-10
	Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie	26	23	-4
	Autres (activités chirurgicales, activités des infirmiers et des sages-femmes, ou autres activités de santé humaine non classées ailleurs)	34	27	-7

Sources : Isee, Cafat - Données disponibles au 16/04/2025

Unité : Nombre

En plus des effectifs salariés, le nombre de travailleurs indépendants inscrits au Ridet évolue de façon similaire : 220 ont cessé leur activité au cours de l'année (-19 %).

Ainsi, tous statuts confondus, le secteur de la santé a perdu de l'ordre de 800 professionnels entre mars et décembre 2024.

### Chiffres clés des entreprises au 4<sup>e</sup> trimestre 2024

	Évolution par rapport au trimestre précédent Données CVS (%)	Évolution sur un an (%)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
<b>Démographie d'entreprises</b>			
Créations (cumul du trimestre)	27,4	-16,2	705
Cessations (cumul du trimestre)	-10,2	-15,6	958
Entreprises ayant cessé leur activité suite à une liquidation judiciaire (cumul du trimestre)	-26,5	-57,3	50
	Évolution par rapport au trimestre précédent (Point)	Évolution sur un an (Point)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
<b>Moral des entreprises</b>			
Indicateur du climat des affaires	3,3	-18,1	77,9

Sources : Isee ; IEOM, données disponibles au 16/04/2025

Unités : % ; nombre ; point

Chiffres clés de l'emploi salarié au 4<sup>e</sup> trimestre 2024

	Évolution par rapport au trimestre précédent Données CVS (%)	Évolution sur un an (%)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
<b>Effectifs employeurs privés</b>	<b>0,8</b>	<b>-13,2</b>	<b>9 074</b>
<b>Emplois salariés du secteur privé (a)</b>	<b>-0,4</b>	<b>-16,3</b>	<b>55 609</b>
<i>Détail par sous-secteurs du privé (b)</i>			
Agriculture, sylviculture et pêche	-4,9	-10,5	1 445
<b>Industrie</b>	<b>-8,0</b>	<b>-26,5</b>	<b>11 421</b>
Industries extractives	-43,7	-54,1	803
Industries manufacturières (c)	-4,3	-25,5	8 951
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,6	-1,8	784
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,2	-10,6	883
<b>Construction (c)</b>	<b>-1,0</b>	<b>-27,2</b>	<b>4 198</b>
<b>Commerce</b>	<b>-0,3</b>	<b>-17,5</b>	<b>8 571</b>
<b>Services</b>	<b>0,5</b>	<b>-9,5</b>	<b>29 884</b>
Transports et entreposage	-0,9	-13,3	3 622
Hébergement et restauration	2,9	-20,9	3 533
Information et communication	-0,6	-5,7	1 088
Activités financières et d'assurance	-1,4	-4,7	2 492
Activités immobilières	-1,7	-12,9	628
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-4,1	-19,2	1 840
Activités de services administratifs et de soutien	17,4	1,6	5 896
Administration publique	-1,4	-5,5	827
Enseignement	0,3	-6,9	2 028
Santé humaine et action sociale	-1,6	-7,4	3 269
Arts, spectacles et activités récréatives	1,0	-14,1	622
Autres activités de services	-0,9	-8,0	2 225
Services domestiques	-0,3	-12,5	1 783
Activités extra-territoriales	-6,1	-6,2	31
<b>Indéterminés (d)</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>91</b>
<b>Emplois salariés du secteur public</b>	<b>-1,5</b>	<b>-4,4</b>	<b>20 811</b>
<b>Contractuels</b>	<b>-6,0</b>	<b>-12,9</b>	<b>7 308</b>
<b>Fonctionnaires territoriaux</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>10 243</b>
<b>Fonctionnaires État (e)</b>	<b>0,9</b>	<b>2,4</b>	<b>3 260</b>

\* Les indicateurs présentés dans ce tableau sont très soumis à des variations saisonnières, c'est pourquoi les évolutions trimestrielles sont présentées corrigées des variations saisonnières (CVS)

Unités : % ; nombre

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi

(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, qui était immatriculée au RIDET dans le secteur de la construction, sont ici réaffectés au secteur de l'industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de RIDET sur le territoire

(e) Hors Armées

Sources : Cafat - Isee, données disponibles au 16/04/2025



## Source et méthode

Les statistiques concernant l'**emploi salarié** sont établies sur la base des **déclarations faites par les employeurs auprès de la Cafat, pour la couverture sociale de leurs salariés**.

Elles portent sur le nombre de **salariés ayant un contrat en cours au dernier jour du trimestre**, quelle que soit la durée de ce contrat ou le temps de travail (temps plein pendant une durée limitée, temps partiel pendant tout le trimestre...). Ces résultats ne renseignent donc pas sur la durée de travail, par opposition à des statistiques en équivalent temps plein.

Les stagiaires, élèves de l'enseignement technique, bénéficiaires d'une mesure d'aide à l'emploi, stagiaires en formation, PPIC, apprentis, intermittents, VCAT, etc., sont exclus du décompte.

### Traitement

Les données déclarées auprès de la Cafat sont rapprochées par l'Isee de celles du Ridet, pour répartir les employeurs par secteur privé ou public.

Les salariés du privé sont ventilés selon l'activité principale de l'entreprise employeuse codifiée selon la **nomenclature NAF rev.2**.

*Note : Les salariés employés par des entreprises dont le siège est situé hors-territoire de la Nouvelle-Calédonie et qui n'ont pas de Ridet local sont comptabilisés et affiliés à la catégorie « Indéterminée » pour le secteur d'activité.*

Les salariés du public sont ventilés par statut (fonctionnaire Etat, fonctionnaire Nouvelle-Calédonie, contractuel).

Pour ne compter qu'une seule fois une personne qui aurait travaillé pour plusieurs employeurs au cours de la même période, les données brutes sont redressées par l'Isee en opérant une pondération par le nombre de contrats : ainsi un salarié qui aurait deux contrats actifs au cours d'une même période serait comptabilisé pour ½ auprès de chacun de ses employeurs.

### Disponibilité des données

Les statistiques sont révisées à chaque nouvelle mise à jour, sur une période de cinq années glissantes, pour tenir compte des déclarations tardives ou des contrôles enregistrés par la Cafat. Elles sont produites au cours du 5<sup>e</sup> mois après la fin du trimestre, pour disposer de résultats relativement stables. Toutefois, pour le secteur privé, des données provisoires peuvent être calculées à la fin du 2<sup>e</sup> mois après la fin du trimestre.

La diffusion des statistiques concernant le secteur public a été suspendue pendant plusieurs trimestres, du fait de données sources incomplètes. Ce problème est désormais presque entièrement résorbé et le cas échéant les données manquantes représentent au plus 0,6 % de l'emploi public total. Aussi l'Isee fait le choix de reprendre la diffusion de ces résultats, avec les précautions de délai rappelées ci-dessus.



# ISEE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES  
NOUVELLE-CALÉDONIE

Juin 2025

Directrice de publication : E. Desmazures

Rendez vous sur [www.isee.nc](http://www.isee.nc)

